

A propos du patois : traduction exacte ou interprétation ?

Autor(en): **Burnet, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **10 (1982)**

Heft 3

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-240432>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A PROPOS DU PATOIS :
traduction exacte ou interprétation ?

C'est une question qui doit revenir assez souvent et qui se pose tout particulièrement ces temps-ci dans le canton de Vaud où le Festival de Musique de Montreux—Vevey va donner en création un grand spectacle portant un titre patois.

Voici copie de la lettre que j'ai adressée à la Rédaction d'un journal de la Suisse romande qui annonçait l'événement :

Lausanne, le 30 août 1982

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre hebdomadaire du 27 août dernier, on trouve à la page 7, un double titre, en gros caractères: "LO SCEX QUE PLLIAU, LE ROCHER QUI PLEURE". Si le titre français doit être pris pour la traduction du patois, j'ai le regret de vous dire que c'est inexact. Plliau correspond à pleut et non à pleure.

Pour les gens qui méconnaissent le patois, Alfred Ceresole avait déjà pris la peine de donner la traduction : "Scex que plliu, qui signifie "le roc qui pleut" (Légendes des Alpes vaudoises, p. 57 de l'édition 1921.)

Dans la narration de cette légende, Ceresole emploie six fois le verbe pleuvoir et, dans votre journal, Rob. Genton, trois fois. C'est donc bien de pluie qu'il s'agit, et non de pleurs. (En patois, pleurer se dit plyorâ).

Le 1er février de cette année, j'ai reçu, des responsables du Festival de Musique de Montreux—Vevey, la liste des manifestations envisagées. Quand j'ai vu ce titre patois, je "leur" ai écrit pour leur donner la traduction exacte de ces quatre mots. Il semble que ce fut peine perdue . . . Et je suppose fort que chanteurs et acteurs vont nous donner du "pleure", à diverses reprises. Ainsi, on trahit le patois et on trahit le pasteur et écrivain patoisant Alfred Ceresole.

Notez qu'on pouvait parfaitement adopter le titre : Le rocher qui pleure (c'est poétique et sentimental) mais alors il fallait faire totale abstraction du patois.

Vous voudrez bien, Monsieur le rédacteur, glisser dans votre journal la mise au point que vous jugerez utile.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer. . . etc.

(signé) Paul Burnet

P.S. Copie au Festival de Montreux, à M. Deblüe (auteur du livret) et à M. Genton, correspondant.

Voici la réaction du Directeur du Festival de Musique :

Montreux, le 31 août 1982

Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir envoyé copie de votre lettre à . . .

Je sais parfaitement que la traduction de "Lo Scex que Plliu" est "Le rocher qui pleut" et non pas "Le rocher qui pleure". Je l'ai signalé il y a plusieurs mois déjà au comité d'organisation, notamment à Monsieur X . . . qui n'a pas tenu compte de ma remarque.

Veuillez croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

(signature)

Et pour terminer, la réponse du rédacteur du journal incriminé :

Lausanne, le 30 août 1982

Monsieur,

Merci de votre lettre de ce matin à laquelle je m'empresse de répondre :

1/ Bien entendu, je n'envisage pas de vous affronter, fût-ce le plus courtoisement du monde, sur le terrain du patois. Je crois volontiers que dans cette langue, il est possible de faire pleuvoir un rocher.

En revanche, ce n'est pas le cas en français. Le Petit Robert, le Quillet, le Bon Usage de Maurice Grévisse, le Bon Français de Girodet disent unanimement que pleuvoir est un verbe impersonnel, ce qui signifie qu'il ne saurait avoir d'autre sujet que il. Ainsi, "Le roc qui pleut" n'a qu'un seul sens en français : c'est le roc qui tombe (comme on dit : il pleut des hallebardes) et ce n'est pas ce qu'on veut dire.

2/ Les organisateurs de ce spectacle traduisent également par "pleure". L'expression employée par eux a été reprise par notre journal.

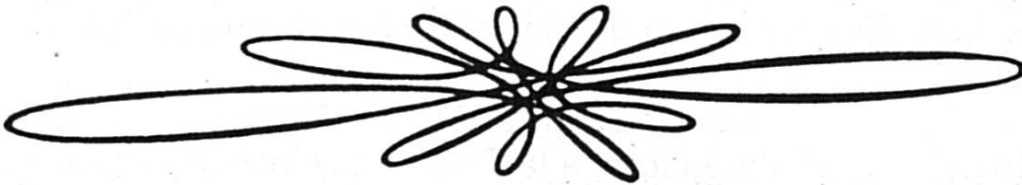
Ainsi, en dépit du désir bien compréhensible que vous en avez, nous ne publierons pas la mise au point.

Veillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements pour votre lettre obligeante, mes compliments respectueux.

(signature)

Lecteurs du l'Ami du Patois, qu'en pensez-vous ? L'avis des rédacteurs du Glossaire nous serait précieux, tant en ce qui concerne les cas généraux que les cas précis de Montreux (où les patoisants de Ceresole s'écrivaient : Lu scex que plliau . . . aujourd'hui : *plyôe* !).

Paul Burnet



AUTOMNE

Automne de soleil
Automne sans sommeil
Automne des grappes vermeilles
Automne sans rosée
Automne des terres assoiffées
Automne des carillons attardés
Automne des travaux achevés
Automne des courtes veillées
Automne des fatigantes journées
Automne des arbres dépouillés
Automne des paysages enflammés
Automne des souvenirs effacés
Automne des hivers grignotés
Automne des Avents ensoleillés
Automne des Noël's espérés

M.C.

